



PLAN DE PROTECTION DES OCÉANS OCEANS PROTECTION PLAN

Symposium sur
l'épaulard résident du sud
Du 10 au 12 octobre 2017
Vancouver (Colombie-Britannique)

Rapport sur
« Ce que nous avons entendu »



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| RÉSUMÉ..... | 3 |
| MOT D'OUVERTURE DU SYMPOSIUM | 5 |
| CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES AU SYMPOSIUM : TOUR D'HORIZON DU GOUVERNEMENT DU CANADA | 7 |
| PRÉSENTATION DES PREMIÈRES NATIONS SUR LES LIENS ENTRE LES MENACES..... | 9 |
| APPEL À L'ACTION | 12 |
| PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS DU SYMPOSIUM : COMMENTAIRES FORMULÉS PAR LES EXPERTS ET LES DÉLÉGUÉS | 14 |
| MOT DE LA FIN..... | 18 |
| ANNEXE : PROGRAMME DU SYMPOSIUM | 19 |



RÉSUMÉ

L'épaulard résident du sud est une espèce en voie de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Elle est considérée en péril du fait de la faible densité de sa population (qui compte maintenant 76 individus), de son faible taux de reproduction et d'un éventail de menaces causées par l'activité humaine, qui sont susceptibles d'empêcher son rétablissement ou de conduire à des déclin plus importants. Parmi les principales menaces, mentionnons la disponibilité ou la qualité des proies, les perturbations physiques et acoustiques, ainsi que les contaminants de l'environnement.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer la protection et le rétablissement de l'épaulard résident du sud, qui s'avère une espèce emblématique de la côte Ouest du Canada et d'une valeur culturelle importante pour les peuples autochtones.

En novembre 2016, le gouvernement du Canada a annoncé sur le plan national le Plan de protection des océans, financé à hauteur de 1,5 milliard de dollars, dans lequel il s'engage à contrer les menaces qui pèsent sur les populations de mammifères marins en péril, dont l'épaulard résident du sud. Dans le cadre d'une mobilisation en personne et en ligne, le gouvernement du Canada a collaboré avec les intervenants clés et les groupes autochtones au cours des derniers mois, en vue d'améliorer notre compréhension des menaces auxquelles la population des épaulards résidents du sud est confrontée. Afin de concrétiser cet engagement, le gouvernement du Canada s'appuiera sur le travail exhaustif déjà accompli à ce jour pour élaborer une stratégie en réponse à ces menaces afin d'appuyer le rétablissement de l'espèce.

Le Symposium sur l'épaulard résident du sud, tenu les 11 et 12 octobre 2017 à Vancouver (Colombie-Britannique), a constitué un jalon essentiel pour permettre à toutes les parties de mieux comprendre les menaces pesant sur l'épaulard résident du sud et des mesures nécessaires à sa protection et à son rétablissement. Le Symposium était aussi composé d'ateliers techniques sur les menaces principales pesant sur l'épaulard résident du sud, qui se sont déroulés le 10 octobre 2017.

Les objectifs du Symposium visaient à :

1. S'assurer que toutes les parties intéressées comprennent parfaitement les données scientifiques les plus récentes sur l'épaulard résident du sud, ainsi que les défis à court, à moyen et à long terme et les solutions possibles qui remédient aux menaces auxquelles cette population est confrontée.
2. Stimuler le dialogue pour améliorer notre compréhension commune des enjeux complexes et des responsabilités collectives que partagent les parties intéressées à l'égard de la protection et du rétablissement de l'épaulard résident du sud.
3. Déterminer les éléments requis en matière de gouvernance, de relations et de partenariats pour assurer la protection et le rétablissement de l'épaulard résident du



sud, tout en tenant compte des rôles et responsabilités futurs et des possibilités de recherche coopérative.

Le Symposium a attiré 329 délégués inscrits, issus de tous les ordres de gouvernement au Canada, du gouvernement fédéral et des États américains, ainsi que du milieu universitaire, des organisations non gouvernementales, de l'industrie et des communautés autochtones.

Le présent rapport fournit un compte rendu des commentaires formulés lors du Symposium par les délégués et les conférenciers, afin que les parties intéressées disposent du contexte nécessaire pour participer aux solutions qui seront mises en œuvre.

Les discussions ont permis de dégager un certain nombre de suggestions concrètes que le gouvernement du Canada peut mettre en place avec l'aide de ses partenaires pour aller au-delà de l'atténuation des menaces et viser la stabilisation et le rétablissement de la population. Les délégués ont exprimé plusieurs points de vue divers durant le Symposium, et un large consensus a été atteint pour les énoncés suivants :

- Nous devons continuer de nous efforcer d'inclure l'expertise et le savoir traditionnel des peuples autochtones dans le cadre des partenariats que nous mettons en place pour aborder les enjeux touchant l'épaulard résident du sud.
- Dans tous les principaux aspects ayant trait à la survie, à la protection et au rétablissement de cette espèce emblématique, il est nécessaire de concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes et à court terme en ce qui concerne l'atténuation des perturbations acoustiques, la disponibilité des proies et les contaminants.
- Nous devons envisager des mesures supplémentaires visant à protéger l'habitat de l'épaulard résident du sud et de ses proies.
- Nous devons poursuivre notre étroite collaboration avec nos partenaires canadiens et étrangers afin d'étudier toute option permettant de remédier à toutes les menaces auxquelles font face les épaulards résidents du sud.
- Nous devons améliorer la surveillance des zones où l'épaulard résident du sud est présent, de ses déplacements et de son abondance.

Dans le cadre de notre engagement envers l'épaulard résident du sud, nous allons collaborer avec tous les intervenants et les groupes autochtones afin de définir la marche à suivre et les principales mesures à prendre dans l'immédiat et à plus long terme pour garantir la protection de cette espèce importante et emblématique.



MOT D'OUVERTURE DU SYMPOSIUM

L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

Messages clés

Le ministre LeBlanc a pris acte de la présence du peuple Salish du littoral, sur le territoire traditionnel duquel se déroule le Symposium, et a souligné que le Symposium avait pour objectifs de créer un espace de dialogue collaboratif et d'instaurer une responsabilité collective quant à la protection et au rétablissement de l'épaulard résident du sud.

Le programme a permis à tous les intervenants clés et toutes les communautés autochtones d'exprimer leurs points de vue sur les besoins en matière de protection et de rétablissement de l'épaulard résident du sud. Le gouvernement du Canada a déjà pris des mesures pour permettre le rétablissement à long terme de l'épaulard résident du sud, notamment :

- Le nouveau [Fonds pour la restauration côtière, d'une valeur de 75 millions de dollars](#), principalement dédié à la réhabilitation des écosystèmes côtiers, incluant un financement de [1,2 million de dollars](#) pour aider la restauration des bassins hydrographiques fréquentés par le saumon en Colombie-Britannique.
- Le nouveau [Programme sur les données de référence de l'environnement côtier](#), un investissement de plus de 50 millions de dollars, permettra de recueillir des données exhaustives sur l'état actuel des écosystèmes marins.
- La [Politique concernant le saumon sauvage](#), qui, une fois mise en œuvre, permettra de résoudre le problème du déclin des ressources alimentaires de l'épaulard résident du sud.
- La collaboration avec des experts internationaux pour produire des avis scientifiques au moyen d'un processus d'examen par les pairs du Secrétariat canadien de consultation scientifique, en particulier un [avis scientifique](#) sur la manière de réduire les bruits sous-marins liés au trafic maritime.
- Des activités de modélisation acoustique, menées avec JASCO Applied Sciences, afin de déterminer le scénario d'atténuation le plus efficace pour réduire les bruits sous-marins liés au trafic maritime dans l'habitat de l'épaulard résident du sud.
- Un financement de [7,2 millions de dollars attribué à Ocean Networks Canada](#) afin de mieux comprendre les océans, y compris les effets des bruits sous-marins sur les mammifères marins.
- La mise en place d'un partenariat sur la côte Est avec l'Université Dalhousie visant à concevoir et à mettre à l'essai un [système d'alerte aux baleines](#) qui permettra de réduire les collisions entre les baleines et les navires sur les trois côtes.
- Le financement d'un atelier du Coastal Ocean Research Institute et de l'établissement d'un rapport en mai 2017, ayant trait aux catégories de bruits qui ont le plus de répercussions sur l'épaulard résident du sud.



« Individuellement, chacun de nous a la capacité de provoquer des changements dans une moindre mesure. Toutefois, si nous voulons observer des changements significatifs et durables à une échelle beaucoup plus grande, nous devons investir collectivement dans la santé de nos océans et gérer les écosystèmes marins de manière plus cohérente. Cette approche nous permettra non seulement de réduire les agents de stress associés aux activités humaines, mais aussi d'augmenter la résilience d'espèces telles que l'épaulard résident du sud. »

– L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne



CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES AU SYMPOSIUM : TOUR D'HORIZON DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Natasha Rascanin, sous-ministre adjointe, Transports Canada

Messages clés

Au sein du gouvernement fédéral, Pêches et Océans Canada (MPO), Transports Canada (TC) et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) ont tout un rôle important à jouer dans la protection et le rétablissement de l'épaulard résident du sud.

Pêches et Océans Canada (MPO) est responsable de :

- la gestion intégrée des océans
- la protection et du rétablissement de l'épaulard résident du sud
- la recherche scientifique portant sur les mammifères marins et leurs proies (p. ex. le saumon), y compris les poissons fourrage
- la gestion écosystémique des pêches en mer
- la protection du poisson et de l'habitat du poisson dans les écosystèmes d'eau douce et marins
- la gestion, de la protection des mammifères marins, ainsi que de la réglementation les concernant

Transports Canada (TC) est responsable de :

- Tout enjeu lié au transport maritime (bruits, perturbations et collisions)
- Fournir son soutien en ce qui concerne la disponibilité des proies, celle-ci étant liée aux bruits sous-marins émis par les navires et à la présence de ces derniers

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) est responsable de :

- la gestion et des mesures d'atténuation des contaminants
- Fournir son soutien en ce qui concerne la disponibilité des proies, celle-ci étant liée aux contaminants

Dans le cadre du Plan de protection des océans, le MPO a été chargé d'effectuer un examen scientifique de l'efficacité de la gestion et des mesures de rétablissement actuelles pour trois espèces de baleines en voie de disparition : la baleine noire de l'Atlantique Nord, le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent et l'[épaulard résident du sud](#). Le MPO a fait part des conclusions de cet examen et a consulté, entre juin et septembre 2017, tous les ordres de gouvernement, les groupes autochtones, les intervenants et le public, pour déterminer les mesures prioritaires à prendre. Un rapport intitulé « Ce que nous avons entendu », le fruit direct de ces séances de mobilisation, sera publié dans un proche avenir.



Nul groupe ou ordre de gouvernement ne peut à lui seul trouver des solutions aux difficultés actuelles, et le gouvernement du Canada reconnaît que plusieurs intervenants et peuples autochtones jouent déjà un rôle important dans la détermination, l'analyse et la mise à l'essai de solutions potentielles. D'importants travaux ont déjà été amorcés avec nos partenaires canadiens, américains et étrangers, et nous devons poursuivre notre collaboration pour cerner des occasions d'action et de coopération.



PRÉSENTATION DES PREMIÈRES NATIONS SUR LES LIENS ENTRE LES MENACES

Teresa Ryan, Ph. D., Première Nation Tsimshian; Tim Kulchyski, Première Nation Cowichan; Carleen Thomas, Première Nation Tsleil-Waututh; Ray Harris, Première Nation Stz'uminus

Messages clés

Les épaulards sont très importants pour les Premières Nations, et sont à l'honneur dans plusieurs de leurs récits. Par exemple :

- Les épaulards constituent un clan à part entière chez les Tsms'yen : le Gibutsada;
- Pour la Première Nation Tulalip, l'épaulard est extrêmement important et est mis en scène dans de nombreux contes anciens;
- Les Nuw Chah Nulth possèdent des contes sur Luna l'épaulard;
- Des pétroglyphes makah représentent les épaulards.

Il est facile de dire que les épaulards sont importants et emblématiques, mais pour les Premières Nations, il n'est pas si simple d'expliquer à quel point ils sont importants et de préciser le contexte, en raison du grand nombre de légendes, d'images et de sculptures de l'épaulard.

- Les légendes des Premières Nations sont inter-reliées. Par exemple, certaines légendes évoquent le lien entre les loups et les épaulards;
- Pour les Premières Nations, les enseignements des légendes et le contexte les entourant constituent l'essentiel;
- L'une des légendes les plus à propos relate les liens entre l'épaulard et l'homme;
- Dans les enseignements des Premières Nations, tous les animaux sont égaux;
- L'épaulard représente plus qu'une simple ressource pour les Premières Nations. Il est important dans les traditions et les enseignements culturels. Il fait partie de la famille;
- Ces récits sont à la source des langues et de l'histoire des Premières Nations;
- Les enseignements décrivent la manière dont les personnes peuvent se transformer. La transformation revêt une signification très importante pour les Premières Nations, parce qu'elle nous oblige à nous évertuer à comprendre des choses qui ne sont pas toujours évidentes.

Afin de protéger l'épaulard, il nous faut comprendre l'écosystème et tenir compte de tous les éléments du cycle, dans un parfait équilibre.

- La roue médicinale représente un équilibre.
- Le bouclier de cuivre constitue le symbole ultime de la richesse. Le port du bouclier de cuivre représente le lourd fardeau de l'intendance et démontre que la lignée pose les gestes nécessaires pour assurer la conservation des ressources et de la richesse.
- La forme en T représente un équilibre et l'intendance depuis sept générations.
- La générosité et l'utilisation durable des ressources sont nécessaires pour assurer l'abondance.



- Le rite du festin représente les notions sociales que sont la reproduction, les lois et l'histoire.

Les Autochtones possèdent des connaissances écologiques complexes. Leur perspective est holistique, tandis que la perspective adoptée en sciences est linéaire. Ces systèmes peuvent se compléter l'un l'autre, par exemple :

- Une population locale surveillait une horde de caribous de la Porcupine dans des régions en bordure de l'Arctique. Il en a résulté une collaboration entre ECCC et des chasseurs pour surveiller les caribous.
- L'Étude de Kitikmeot Ouest/Slave – un programme de recherche de cinq ans portant sur le suivi écologique.
- Hawaii – Des aînés hawaïens ont participé à la réalisation du monument national marin.

Les espèces en péril constituent une préoccupation d'une importance toute particulière pour les Premières Nations. La *Loi sur les espèces en péril* est compliquée, et il est difficile pour les Premières Nations d'y participer. Des occasions d'étudier les enjeux à grande échelle existent, y compris les répercussions sur les épaulards et l'état de l'environnement dans les bassins hydrographiques. Il est nécessaire de protéger les liens existants et de s'acquitter des obligations envers les générations futures en offrant des perspectives diverses.

Cette année, les séchoirs des fumoirs resteront vides pour la première fois de notre existence. Si nos congélateurs et nos séchoirs sont vides, nous savons que les épaulards auront faim tout comme nous. Les recommandations au Symposium sont notamment les suivantes :

- Au ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, et au gouvernement du Canada qui est responsable de notre alimentation : concertez-vous pour agir.
- Le MPO a décidé que seuls quelques cours d'eau indicateurs méritaient notre attention. Certains cours d'eau qui offrent d'importantes sources de nourriture pour l'épaulard résident du sud sont négligés. Le MPO doit prendre ses obligations au sérieux et veiller à la santé de ces cours d'eau, puisqu'ils permettent de doubler la quantité de saumon sur la côte Ouest.
- Il n'y a pas suffisamment de poissons dans le fleuve Fraser et le MPO est responsable du poisson.
- La ministre de l'Environnement et du Changement climatique a une grande responsabilité de soutien en ce qui concerne l'épaulard résident du sud, son habitat et ses sources de nourriture.

Le retour du saumon et le rétablissement de l'épaulard sont possibles si le gouvernement du Canada met à profit les connaissances des Premières Nations. Les Premières Nations ont entendu de très belles paroles prononcées par le gouvernement au début du Symposium. Nous avons les paroles, il nous reste maintenant la tâche difficile d'écrire la musique afin d'obtenir une chanson que nous pouvons tous chanter. Nous voulons pouvoir chanter tous ensemble une



chanson dans laquelle le saumon est abondant, les baleines sont heureuses et les palourdes sont propres.



APPEL À L'ACTION

L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports

Messages clés

Ce Symposium a pour objectif de rassembler des personnes, de discuter des enjeux complexes, des mesures concrètes et des responsabilités partagées permettant de soutenir la protection et le rétablissement de l'épaulard résident du sud.

Dans le cadre du Plan de protection des océans, le gouvernement du Canada investit près de [20 millions de dollars](#) pendant les cinq prochaines années pour cartographier les ports à trafic élevé et les zones côtières de la Colombie-Britannique. Ce nouvel investissement contribuera à assurer une navigation plus sûre dans les zones côtières de la Colombie-Britannique et à protéger les milieux marins pour l'épaulard résident du sud.

Avec le MPO, TC participe à plusieurs initiatives visant à mieux comprendre les répercussions du bruit sous-marin associé aux navires, et à mettre sur pied des stratégies permettant de réduire ses répercussions sur l'épaulard résident du sud. Nous avons déterminé d'éventuelles solutions et certaines d'entre elles sont mises à l'essai, notamment la réduction de la vitesse et le nettoyage des coques.

TC collabore avec la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis, l'État de Washington et l'Organisation maritime internationale, afin de partager les résultats de recherche et les pratiques exemplaires, et de cerner les occasions de prendre des mesures concertées. TC rencontre également régulièrement les intervenants du milieu maritime, les organismes non gouvernementaux et l'industrie du Canada, ainsi que ses partenaires américains, afin de déterminer les possibilités de mesures et de recherches conjointes. Il existe également de multiples exemples de recherches et de mesures déjà en cours.

« Le dialogue que nous amorçons aujourd'hui doit porter sur la marche à suivre à partir de maintenant. Je vous demande de faire preuve d'innovation; je vous demande de faire preuve d'un esprit constructif, d'être pragmatiques et honnêtes. Nous avons besoin d'un plan collectif adaptatif, capable d'intégrer les nouvelles données et les nouveaux renseignements dès qu'ils sont disponibles. Notre plan doit être collaboratif – personne ne peut s'acquitter de ce mandat seul. Notre plan doit mettre l'accent sur la marche à suivre ici et maintenant, mais également à plus long terme. » – L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports



Jonathan Wilkinson, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Messages clés

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique, tout comme l'ensemble du gouvernement du Canada, prend au sérieux la protection des espèces en voie de disparition. Nous croyons fermement qu'il est possible de mieux protéger les espèces en péril du Canada au moyen d'efforts concertés, incluant des approches multipartites, avec les partenaires et les intervenants.

Les contaminants peuvent provenir de sources diverses, telles que les rejets industriels, les sites contaminés ou les effluents d'eaux usées. Certains de ces contaminants peuvent également parcourir de longues distances, et c'est pourquoi il est important de prendre des mesures internationales. Pour traiter ces contaminants, le gouvernement du Canada participe activement à différents forums internationaux cherchant à encourager la réduction de la présence et de l'utilisation de ces contaminants à l'échelle mondiale. Dans le cadre du [Plan de gestion des produits chimiques](#) du gouvernement du Canada, le Canada évalue des milliers de substances et met en place des contrôles pour protéger la santé humaine et l'environnement.

Comme les effluents d'eaux usées contiennent des contaminants, le gouvernement du Canada a remis [400 000 dollars](#) en 2017 au Réseau canadien de l'eau pour que celui-ci effectue l'examen technique des contaminants présents dans les eaux usées et des technologies d'assainissement possibles. Le gouvernement du Canada contribue en outre à hauteur de 170 millions de dollars à la modernisation de l'usine de traitement des eaux usées du District régional de la capitale de Victoria, et à hauteur de 212 millions de dollars pour les travaux d'amélioration de l'usine de traitement des eaux usées de Lions Gate (Vancouver).

« Pour réussir, nous avons tous besoin de voies à suivre fondées sur la science, réfléchies, innovantes et créatives, des voies qui nous permettront d'arriver au résultat désiré en matière de biodiversité, tout en restant sensibles aux préoccupations légitimes de tous les intervenants clés. »

- Jonathan Wilkinson, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique



PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS DU SYMPOSIUM : COMMENTAIRES FORMULÉS PAR LES EXPERTS ET LES DÉLÉGUÉS

1. La disponibilité des proies

Enjeu : L'épaulard résident du sud se nourrit exclusivement de poisson. L'été, l'épaulard se nourrit de manière sélective de saumon quinnat, alors que le saumon kéta fait partie de son régime alimentaire de septembre à novembre. On ne comprend toujours pas son régime hivernal. L'abondance des populations de saumon quinnat, leur densité et leur qualité sont en déclin. La mortalité de l'épaulard résident du sud est étroitement liée à l'abondance du saumon quinnat.

Recommandation générale :

- Il est nécessaire d'augmenter la disponibilité des proies en améliorant la productivité et l'accessibilité et en réduisant les perturbations.

Recommandations spécifiques :

- Le fleuve Fraser est l'une des principales sources de saumon quinnat pendant la saison estivale. La protection et la restauration des habitats d'eau douce, en particulier du cours inférieur du fleuve Fraser, de ses terres humides et de son estuaire, sont des éléments cruciaux de la production de saumon quinnat. Des [efforts de recherche conjoints](#) déployés par la NOAA et le MPO ont permis de conclure que l'augmentation de la production naturelle de saumon quinnat et de son habitat est essentielle. Les principales aires d'alimentation de l'épaulard résident du sud chevauchent les zones de pêche récréative au saumon quinnat. Il faut envisager la mise en œuvre de fermetures de certains lieux de pêche et à certaines périodes pour minimiser les perturbations lors de l'alimentation, tout en permettant la pêche ailleurs.
- Il faut explicitement tenir compte des besoins de l'épaulard résident du sud dans les décisions relatives à la gestion des pêches, en particulier lorsque les taux de survie sont bas (années de faible abondance du saumon quinnat). Une réduction de la limite de prises à zéro est possible, mais elle exige de la transparence et des consultations exhaustives.
- Investir dans des recherches plus poussées sur l'efficacité de l'alimentation de l'épaulard résident du sud (p. ex., le taux de récolte par l'épaulard, à différents niveaux d'abondance du saumon quinnat et dans différentes conditions d'alimentation).
- Investir dans des recherches plus poussées sur le régime alimentaire d'hiver de l'épaulard résident du sud.
- Investir dans des recherches plus poussées sur les répercussions de la compétition avec d'autres mammifères marins pour le saumon quinnat (phoque commun, otarie de Steller).



- Inclure les Premières Nations dans l'intendance et l'évaluation annuelle du saumon quinnat.

2. Les contaminants et le réseau trophique

Enjeu : Les contaminants peuvent avoir des effets négatifs sur l'épaulard résident du sud lors d'une exposition aiguë ou chronique. Ils peuvent également avoir des effets sur leurs proies.

Recommandations générales :

- Tenir compte des espèces à grande longévité et situées au sommet de la chaîne alimentaire dans les décisions de gestion des produits chimiques et des déchets;
- Tenir compte des épaulards résidents du sud, de leur réseau trophique et du vaste habitat dont ils ont besoin en employant une approche basée sur les bassins hydrographiques dans la mer des Salish.

Recommandations spécifiques :

- Améliorer les recommandations régionales et nationales sur la qualité du milieu marin et les objectifs propres aux sites. Les recommandations actuelles ne parviennent pas à protéger les espèces de niveau trophique supérieur.
- Renforcer le processus de criblage chimique en ayant recours à l'approche de précaution. Le processus actuel d'étude des nouveaux produits chimiques pénétrant sur le marché canadien ne tient pas adéquatement compte des effets à long terme sur les espèces.
- Créer deux groupes de travail multi-organisationnels pour :
 - la recherche et le partage de renseignements sur la mer des Salish;
 - l'harmonisation des cadres réglementaires dans l'ensemble des administrations.
- Créer un registre transparent pour tous les produits chimiques fabriqués en grande quantité ou très puissants. Nous ignorons la nature des produits présents dans l'environnement et nous sommes souvent en retard face aux rejets de produits chimiques. Nous devons savoir quels sont les produits utilisés et en quelles quantités (p. ex., pesticides).
- Mettre en place un fonds de soutien aux recherches et aux mesures d'atténuation prioritaires pour protéger l'épaulard résident du sud, ses proies et son habitat.
- Mettre en œuvre des options d'assainissement éprouvées pour réduire les rejets des polluants prioritaires. De nombreuses nouvelles technologies peuvent permettre de réduire les rejets et d'atténuer les effets des polluants.
- Améliorer l'application des lois existantes.

3. Bruit et perturbations physiques

Enjeu : Les épaulards résidents du sud émettent des vocalisations pour communiquer et socialiser entre eux, trouver leur nourriture et s'orienter. Le bruit généré par les activités



anthropiques, qu'il soit chronique (p. ex., bruit généré par les navires, exploitation de traversiers, observation des baleines, etc.) ou aigu (p. ex., battage de pieux, dynamitage, relevés sismiques, sonars militaires, etc.) peuvent interférer avec la capacité des baleines à accomplir ces processus biologiques essentiels. On estime que les niveaux de bruit sous-marin ambiant (en arrière-plan) ont augmenté en moyenne de 15 dB au cours des 50 dernières années dans les océans du monde (une augmentation de 3 dB représente des niveaux de bruit deux fois plus élevés).

Recommandations générales :

- Nous disposons de suffisamment d'information pour agir dès maintenant afin de réduire les répercussions du bruit et des perturbations sur l'épaulard résident du sud.

Recommandations spécifiques :

- Les perturbations physiques causées par les petits bateaux, la pêche récréative et les bateaux d'observation des baleines jouent un rôle plus important relativement au bruit sous-marin qu'on ne le pensait auparavant. Une combinaison de règlements sur les perturbations (ou de règlements sur le périmètre minimal à respecter), de sensibilisation et de mise en application des lois est nécessaire.
- Nous devons continuer de mettre à l'essai, surveiller et adapter les options afin d'atténuer les répercussions du bruit sous-marin, en tenant compte de la variation des déplacements des baleines, des changements dans l'abondance du saumon et des poissons fourrage, ainsi que des conditions changeantes des océans.
- Nous devons mettre en place des paramètres et des jalons pour permettre de mesurer le taux de réussite. Les récents travaux visant à établir des paramètres permettant la caractérisation du bruit sous-marin sont reconnus, et il sera important de quantifier et de faire le suivi des effets de la réduction du bruit sur le rétablissement de l'épaulard résident du sud.
- Il est important d'aborder l'enjeu du bruit masquant l'écholocalisation dans des zones dont on sait qu'elles sont importantes pour l'alimentation, telles que le détroit de Juan de Fuca et la côte ouest de l'île de San Juan.

4. Mesures d'ensemble concernant les menaces

Enjeu : Jusqu'à présent, les menaces pesant sur l'épaulard résident du sud ont fait l'objet de discussions et d'une gestion en silos. Le Symposium a été mis sur pied pour rompre avec cette approche et cerner des occasions d'affronter ces multiples menaces de façon simultanée.

Lacunes actuelles et solutions potentielles :

- La collaboration et la coordination entre tous les intervenants, en particulier entre les États-Unis et le Canada, par rapport à toutes les menaces pesant sur l'épaulard résident



du sud sont essentielles à son rétablissement. Il faut envisager des dispositions telles que le Traité sur le saumon du Pacifique ou encore un groupe de travail. Les gouvernements locaux peuvent également s'avérer très utiles. La gouvernance doit être claire pour pouvoir s'atteler à l'harmonisation des règlements et des solutions afin de limiter les pêches d'interception.

- Nous avons besoin d'évaluer les menaces pour l'ensemble du réseau trophique (p. ex., répercussions du bruit sur les proies et non seulement sur l'épaulard résident du sud).
- Nous devons mener de la recherche scientifique pour mieux connaître les proies hivernales de l'épaulard résident du sud et l'importance relative du saumon quinnat dans son régime alimentaire d'hiver.
- Il nous faut comprendre le pourcentage de répercussions attribuable à différents types d'effets négatifs (bruit, pollution, disponibilité des proies, etc.) afin d'orienter nos efforts de façon appropriée. L'accès aux proies constitue la clé du problème, et le bruit, les perturbations et la contamination compliquent cet accès (le bruit et les perturbations rendent les proies déjà rares plus difficiles à trouver; une nourriture moins abondante engendre une dépendance plus grande au pannicule adipeux qui renferme des toxines bioaccumulées).
- Nous devons coordonner les activités de surveillance en optimisant au mieux les occasions de recueillir des données (p. ex. collecte simultanée de renseignements sur les proies, le bruit et les contaminants).
- Nous devons harmoniser les mesures de gestion et de modernisation des navires, les lignes directrices, etc. pour tous les navires (navigation commerciale, pêche, observation des baleines, etc.).
- Les municipalités pourraient agir comme chefs de file dans l'intégration des solutions (p. ex., gestion des eaux usées, observation des baleines, éducation et sensibilisation, etc.).
- Nous devons clairement identifier les mesures ou les paramètres du taux de réussite pour permettre la mise en œuvre de mesures de gestion efficaces.
- Il est essentiel d'agir rapidement, même si la compréhension scientifique évolue, et de recourir à la gestion adaptative afin d'ajuster les mesures au fur et à mesure que de nouvelles connaissances sont acquises. Il est également important de mettre l'accent sur les stratégies à long terme.



MOT DE LA FIN

Terry Beech, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint principal, Pêches et Océans Canada

Messages clés

Le gouvernement du Canada est fermement engagé envers le rétablissement et la protection de l'épaulard résident du sud et de toutes les baleines. L'esprit du Symposium et le désir affirmé de collaborer pour résoudre les problèmes en cause sont très appréciés. Les hautes instances du gouvernement du Canada en ont pris note, et nous sommes prêts à travailler main dans la main. Nous devons trouver comment continuer à nous coordonner, à collaborer et à partager pour permettre le rétablissement de la population d'épaulards résidents du sud. Nous souhaitons créer un milieu marin dont nous sommes fiers et dont nos arrière-arrière-petits-enfants pourront profiter.

« À titre d'intendants environnementaux actuels de nos océans, nous devons collectivement faire davantage pour protéger ces mammifères marins emblématiques et mettre un terme à leur déclin inquiétant avant qu'il ne soit trop tard. La bonne nouvelle est que nous nous attaquons à ce problème à une époque caractérisée par des investissements majeurs dans les sciences des océans, un flux de nouvelles technologies maritimes et un esprit authentique de collaboration. Quel que soit le secteur dans lequel vous œuvrez, vous figurez parmi les cerveaux les plus brillants de la communauté océanographique. Vous montrez également de manière tangible votre désir d'aider cette espèce en voie de disparition à surmonter les difficultés auxquelles elle fait face, afin que l'homme *et* les baleines puissent à nouveau vivre ensemble en harmonie. J'espère que vous conviendrez avec moi de la valeur de cette occasion qui nous a permis d'apprendre les uns des autres, de partager nos savoirs et d'avoir une influence sur les politiques publiques. J'ai hâte de collaborer avec vous tous dans les mois et les années à venir et de constater ce qui peut être accompli lorsque des personnes poursuivant les mêmes intérêts unissent leurs forces pour le bien commun. »

– Terry Beech, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne



ANNEXE : PROGRAMME DU SYMPOSIUM

| | |
|-----------------|--|
| Le 10 oct. 2017 | Séance spécialisée 1 : Les contaminants et le réseau trophique Président : Peter Ross, Ph. D., Aquarium de Vancouver |
| | Séance spécialisée 2 : Le bruit et les perturbations Présidente : Kate Moran, Ph. D., Ocean Networks Canada |
| | Séance spécialisée 3 : Disponibilité des proies Président : Brian Riddell, Ph. D., Fondation du saumon du Pacifique |
| | Séance spécialisée 4 : Séance de dialogue intégratif Présidente : Christianne Wilhelmson (Georgia Strait Alliance) |
| Le 11 oct. 2017 | Mot d'ouverture et de bienvenue - Salish du littoral |
| | Mot de bienvenue - Province de la Colombie-Britannique L'honorable Lana Popham, ministre de l'Agriculture |
| | Allocution à l'attention des participants au Symposium L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne |
| | Considérations préliminaires au Symposium : Tour d'horizon du gouvernement du Canada Natasha Rascanin (sous-ministre adjointe, Transports Canada) |
| | Leçons apprises lors de la prise de mesures contre les trois principales menaces Membre experte : Lynne Barre, coordonnatrice au rétablissement de l'épaulard résident du sud, National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis. Membre expert : Orla Robinson, gestionnaire de programme, Programme ECHO (Enhancing Cetacean Habitat and Observation), Port de Vancouver Membre expert : Andjela Knezevic-Stevanovic, Ph. D., région métropolitaine de Vancouver |
| | Discours principal : Écologie des épaulards résidents du sud John Ford (Ph.D., Université de la Colombie-Britannique) |
| | Présentation des Premières Nations sur les liens entre les menaces Membre expert : Teresa Ryan, Ph. D., Première Nation Tsimshian Membre expert : Tim Kulchyski, Première Nation Cowichan Membre expert : Carleen Thomas, Première Nation Tsleil-Waututh Membre expert : Ray Harris, Première Nation Stz'uminus |
| Le 12 oct. 2017 | Appel à l'action L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports |



| | |
|--|---|
| | Jonathan Wilkinson, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique |
| | Présentation des résultats des séances spécialisées |
| | Voie à suivre Membre du groupe de discussion : Serge Buy (Association de traversiers canadiens) Membre du groupe de discussion : Christina Burrige (Seafood Alliance) Membre du groupe de discussion : Robert Lewis-Manning (BC Chamber of Shipping) Membre expert : John Ford, Ph. D., Université de la Colombie-Britannique Membre expert : Lance Barrett-Lennard, Ph. D., Aquarium de Vancouver Membre expert : Andrew Trites, Ph. D., Université de la Colombie-Britannique Membre du jury : Dan Kukat, Pacific Whale Watch Association Membre expert : Teresa Ryan, Ph. D., Première Nation Tsimshian |
| | Résumé du Symposium et remerciements Terry Beech, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne Trevor Swerdfager (sous-ministre adjoint principal, Pêches et Océans Canada) |
| | Mot de clôture - Salish du littoral |